



**BUREAU DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 4 AVRIL 2023 À 18H00,**

Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Thibaut GUIGUE	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Bruno MORIN	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
ENTRELACS	Jean-François BRAISSAND	
GRESY-SUR-AIX	Florian MAITRE	
MERY	Nathalie FONTAINE	
LA BIOLLE	Julie NOVELLI	
LE BOURGET DU LAC	Nicolas MERCAT	
LE BOURGET DU LAC	Edouard SIMONIAN	
MOUXY	Laurent FILIPPI	
PUGNY-CHATENOD	Bruno CROUZEVIALLE	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	Pouvoir d'Antoine HUYNH
SAINT OURS	Louis ALLARD	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Gérard DILLENSCHNEIDER	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

MOTZ Daniel CLERC

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 28 mars 2023, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 9 projets de délibérations. Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 23 présents et 25 votants (présents et représentés).

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.



DÉLIBÉRATION

N° : 7 Année : 2023
Exécutoire le : 17 AVR. 2023
Notifiée le : 17 AVR. 2023
Publiée le : 18 AVR. 2023
Visée le : 11 AVR. 2023

MARCHES PUBLICS

Marché 22051 : Aménagements extérieurs du site Lepic Lot 3 : Process – Equipements - Attribution

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que l'arrivée du CIAS nécessite la création de places de stationnements extérieurs. Cette nécessité amène à la création d'une nouvelle aire de lavage des véhicules du service de valorisation des ordures ménagères, celle existante étant vétuste et mal placée.

La maîtrise d'œuvre retenue pour ce marché est le groupement d'entreprise BARON / Ciel architecture / Construction Ingénierie Alpine dont le mandataire, BARON, est domicilié 242 Rue Maurice Herzog sur la commune de Viviers du Lac (marché 21008).

La consultation a fait l'objet d'un allotissement, décomposé comme suit :

- Lot n° 1 : Terrassement – VRD – Espaces verts,
- Lot n° 2 : Génie Civil,
- Lot n° 3 : Process - Equipements

La commission des procédures adaptées du 24 janvier 2023 et le Bureau communautaire du 14 février 2023 ont attribué :

- Le lot 1 au groupement FONTAINE TP / MAURO pour un montant de 341 376.95€ HT (409 652.34€ TTC), l'estimation étant de 374 116.32€ TTC en septembre 2022.
- Le lot 2 au groupement SAS MAURO / NGE FONDATIONS pour un montant de 313 626.32€ HT (376351.58€ TTC), l'estimation étant de 357 758.40€ TTC en septembre 2022.

S'agissant du lot 3 (Process – Equipements), le Bureau communautaire du 14 février 2023 avait décidé, après avis de la commission des procédures adaptées du 24 janvier 2023, de le déclarer infructueux au vu du montant de l'offre réceptionnée (supérieure de 66 605,88 € TTC à l'estimation fixée à 191 538 € TTC en septembre 2022, soit une offre à 258 143, 88 € TTC). Une nouvelle consultation avait donc été relancée.

A la suite de l'ouverture des plis, au vu de la sélection et du classement des offres, la commission des procédures adaptées du 21 mars 2023 propose d'attribuer le lot 3 (Process – Equipements) à l'entreprise HP CONCEPT, domiciliée 4 bis rue du Clos Ste Catherine 94360 Bry-sur-Marne pour un montant de 169 877.68€ HT (203 853.22€ TTC).

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à cet avenant sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits inscrits au budget seront imputés à l'opération 151-08 Aménagement du site LEPIC.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer avec l'entreprise HP CONCEPT le lot 3 du marché présenté et tous les actes nécessaires à son exécution.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Délégués en exercice : 31- Présents : 23- Présents et représentés : 25- Votants : 25- Pour : 25- Contre : 0- Abstentions : 0- Blancs : 0 |
|---|

Aix-les-Bains, le 4 avril 2023

Le Président,
Renald BERETTI



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération 7 : Marché 22051 : Aménagements extérieurs du site Lepic - Lot 3 : Process - Equipements - Attribution

Date de transmission de l'acte : 11/04/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 11/04/2023

Numéro de l'acte : d4524 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20230404-d4524-DE

Date de décision : 04/04/2023

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibérations
1.1.1.3. Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

